

**EN ROUTE VERS
UN CADRE DE
RÉFÉRENCE NATIONAL
POUR LA FORMATION,
LA CERTIFICATION,
LE MENTORAT ET LA
SUPERVISION DES
LEADERS PLEIN AIR**

Document de synthèse du groupe de travail « Créer un cadre de référence pour les compétences des encadrants d'activités de plein air »

Par Nicholas Bergeron et Albi Sole

17 SEPTEMBRE 2021

La version originale de ce document a été produite par un groupe de travail constitué de représentants de plusieurs organisations œuvrant dans le milieu du plein air dans le cadre des travaux préparatoires à la tenue du Sommet canadien du plein air. Il a été traduit gracieusement par le Réseau plein air Québec mais ses propos n'engagent que ses auteurs.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
MEMBRES ACTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL	3
CO-PRÉSIDENTE DU GROUPE DE TRAVAIL	3
SOUTIEN DU CONSEIL CANADIEN DE PLEIN AIR (CCPA)	3
MANDAT ET DÉROULEMENT DU TRAVAIL	4
PROTOCOLE D'ACCORD	6
STRATÉGIE D'ÉLABORATION DU CADRE NATIONAL	9
ORDRES DU JOUR	10

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre gratitude et notre reconnaissance aux membres actifs du groupe de travail ci-dessous pour leur implication. Sans leur connaissance approfondie du secteur canadien du plein air, le temps qu'ils ont offert généreusement et le travail acharné qu'ils ont effectué lors de ces séances, il aurait été impossible de présenter quelconque résultat dans le présent document de synthèse.

MEMBRES ACTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

Tracy Gage, Interpretive Guides Association
David Goldman, Ontario Recreational Canoe and Kayak Association
Bruce Hendricks, École Strathcona Tweedsmuir
Fiona Hough, Pagaie Canada
Jake Johnson, Interpretive Guides Association
Kevin Lewis
Sarah Osberg, Sea Kayak Guides Alliance of BC, Université Thompson Rivers
Ian Sherrington, Université Mount Royal
Peter Tucker, Association canadienne des guides de montagne
Beau Williams Orser, Université Laurentienne

CO-PRÉSIDENTE DU GROUPE DE TRAVAIL

Albi Sole, Conseil canadien de plein air
Nicholas Bergeron, Réseau plein air Québec

SOUTIEN DU CONSEIL CANADIEN DE PLEIN AIR (CCPA)

Nous tenons également à remercier le CCPA et les bénévoles de l'équipe de l'organisation du Sommet, ainsi que le comité directeur, pour nous avoir tant aidés et soutenus dans la réalisation de ce travail.



MANDAT ET DÉROULEMENT DU TRAVAIL

Les membres du groupe de travail ont défini leur **MANDAT** de la façon suivante :

« Mettre au point un cadre de référence national pour la formation et la certification des leaders plein air ».

- Afin que nous ayons un moyen de démontrer les connaissances et les habiletés et les attitudes professionnelles nécessaires pour être de bons leaders plein air.
- Afin que nous puissions aider les leaders plein air actuels et futurs à trouver la bonne formation, et qu'elle soit reconnue partout au Canada.
- Afin que nous puissions renforcer les actuels programmes provenant des organismes de formation et de certification, les établissements d'enseignement supérieur, etc.

Afin d'accomplir leur mandat, ils se sont réunis via la plateforme Zoom **aux dates suivantes** :

24 septembre 2019	Accueil, discussion et clarification au sujet du mandat
5 novembre 2019	Présentation et discussion du modèle australien, le cadre australien de la qualité de la formation (The Australian Quality Training Framework)
21 février 2020	Discussion sur les objectifs que le groupe de travail veut atteindre dans le cadre du Sommet
29 mars 2021	Récapitulation du travail que nous avons effectué avant la pandémie de Covid, et accords sur les nouveaux objectifs à atteindre dans le cadre du Sommet; Qui veut travailler sur quoi?
14 mai 2021	Étude et discussion autour d'un « protocole d'accord » et d'une enquête nationale en vue de se faire une idée de la teneur des programmes de certification et de formation dans les APAE.
11 juin 2021	Révision finale et entente au sujet du « protocole d'accord » et de l'enquête nationale. L'enquête nationale est menée par l'équipe du Sommet.
Été 2021	Achèvement du document de synthèse; travail sur l'analyse des données de l'enquête
10 septembre 2021	Touche finale apportée au document de synthèse par les membres du groupe de travail et discussion sur la suite des événements

Les membres du groupe ont aussi travaillé **entre les réunions** afin de s'assurer que le mandat avance.

Il a été décidé que le document de synthèse comprendrait les points suivants :

1. Une présentation des membres du groupe de travail, de leur mandat, et du déroulement de leur travail.
2. Le « protocole d'accord » sur lequel ils ont travaillé tous ensemble en vue d'aider la communauté du plein air à s'engager dans une discussion pour élaborer un cadre national relatif aux activités de plein air encadrées (APAE).
3. Ordres du jour de leurs réunions.

Les membres du groupe de travail souhaitaient également continuer à :

1. Analyser et synthétiser les résultats de l'enquête en vue de faciliter le travail à accomplir au sujet de la discussion portant sur le cadre national, dans la communauté du plein air.
2. Animer certaines discussions dans le cadre du Sommet.
3. Contribuer à l'animation de l'atelier du Sommet relatif au mandat.
4. Présenter un exemple de cadre de référence provincial relatif à la formation, à la certification, au mentorat et à la supervision des leaders plein air (Québec) au Sommet.

PROTOCOLE D'ACCORD

Protocole d'accord, par le groupe de travail 3 concernant l'élaboration éventuelle d'un « Cadre national pour la formation, la certification, le mentorat et la supervision des leaders plein air »

OBJECTIF

Au sein du secteur des activités de plein air encadrées (APAE), on reconnaît largement qu'il est nécessaire d'avoir un cadre de lignes directrices concernant l'élaboration et la reconnaissance de compétences de leadership qui seront généralement acceptées tout en étant appropriées en termes de localisation géographique et d'activités.

Dans le présent document, ce cadre organisé sera intitulé « cadre national », étant entendu que, nous n'avons pas encore décidé si nous allons élaborer ces lignes directrices, ni exactement de quelle façon nous allons le faire, ni ce qu'elles pourraient contenir.

Ce document est, par conséquent, conçu pour offrir un contexte, non pour imposer, les compétences spécifiques ou le cadre dominant.

CONTEXTE

Afin de profiter pleinement du soutien et de l'engagement des acteurs du secteur des APAE, et pour élaborer le cadre de référence national, il sera utile de préciser :

- 1.** Le besoin, et la nature, d'un éventuel cadre de référence national ainsi que les lignes directrices pour élaborer et valider les compétences professionnelles d'une personne qui endosse le rôle de leader plein air.
- 2.** Les défis, forces et occasions que nous allons probablement rencontrer durant le processus de définition de ce cadre de référence.

LE BESOIN

Sans un cadre de référence national :

- La façon dont les leaders plein air acquièrent et valident leurs compétences reste ambiguë et donne lieu à des messages contradictoires.
- En l'absence de comparaisons claires entre les nombreuses certifications et qualifications, il est difficile pour les gestionnaires de reconnaître les véritables compétences des leaders qu'ils recrutent.
- Les équivalences entre les qualifications et les formations connues sont souvent confuses ou inexistantes, ce qui a pour conséquence de doubler les exigences de formation et de qualification. C'est ainsi que des leaders et des employeurs gaspillent des ressources financières et perdent du temps.
- Les personnes extérieures au secteur, comme les gestionnaires de territoires, les membres de commissions scolaires, les touristes et les grossistes peinent à reconnaître des compétences car ils ne connaissent pas toujours les formations et les qualifications nécessaires à la pratique d'APAE.
- Dans un monde de plus en plus soucieux des risques, les assureurs sont embarrassés de ne pas avoir de cadre de référence national clair et pourraient exiger de trop grandes contraintes, par excès de prudence. De plus, cette incertitude augmente les coûts d'assurance et peut même entraîner un refus de la part de certaines compagnies.
- À cause du manque de clarté au sujet des qualifications reconnues et acceptées, notre secteur peut sembler mal organisé et peu professionnel. Cette lacune peut entraîner, et entraîne effectivement, diverses répercussions négatives : les services que nous offrons sont moins valorisés, les leaders sont moins bien payés et les subventions gouvernementales ou philanthropiques, difficiles à obtenir.

DÉFIS

- Les organismes, ne disposant pas de cadre de référence national, se sont mis à créer leurs propres programmes de formation ou de certification, qui leur donnent un fort sentiment de fierté et d'appartenance. L'adoption de ces programmes a fait apparaître, au sein du secteur des APAE, des signes classiques de « balkanisation ». Autrement dit, bien que les individus et les organismes, au sein du secteur, sachent pourquoi un cadre de référence pourrait les aider, ils veulent être sûrs qu'il n'aura pas de répercussions négatives inacceptables sur eux. Il faut reconnaître explicitement que les programmes actuels sont en général de très bonne qualité, et même parmi les meilleurs du monde.
- De nombreux organismes ont des standards de formation et de qualification qui constituent des actifs essentiels de leur modèle d'affaire. Ils peuvent se poser des questions légitimes et complexes à propos de leurs finances advenant l'instauration d'un cadre de référence national.
- Au Canada, il existe une immense diversité géographique, climatique et culturelle. Un cadre de référence national doit réussir à s'adapter à cette diversité. Son objectif doit être d'atteindre « la diversité sans la division ».
- Les APAE sont elles-mêmes très diversifiées; le cadre de référence national devra donc s'y adapter également.
- Un cadre de référence national peut mettre en lumière des faiblesses dans les programmes actuels, ce qui peut être perçu comme une menace pour les gestionnaires et leur faire vivre un sentiment de frustration s'ils sont hautement persuadés de la qualité de leur système.
- On observe une frustration généralisée des leaders du secteur quant au doublement des certifications et aux exigences de formations non nécessaires. De nombreuses personnes craignent qu'un cadre de référence national vienne alourdir ce fardeau déjà existant.

FORCES

- De nombreux programmes canadiens actuels sont de calibre mondial dans un certain nombre de domaines.
- La communauté des APAE du Canada est compétente et passionnée, et ce, dans un large éventail d'activités.
- Cette nouvelle initiative aspire à générer des solutions par la collaboration dans notre secteur.
- C'est une initiative indépendante, menée par le secteur, qui cherche à créer un écosystème répondant aux besoins des communautés de plein air et des pratiquantes et pratiquants d'activités de plein air.

POSSIBILITÉS

- Au Canada, l'importance du secteur des APAE est de plus en plus reconnue, ce qui pourrait nous aider à trouver plus facilement des ressources nous permettant de réaliser ce projet.
- Les activités de plein air, de plus en plus pratiquées, créent des inquiétudes car elles ont le potentiel d'entraîner de graves problèmes de gestion des territoires, dont des dégradations de l'environnement et une augmentation du nombre d'accidents. Un cadre de référence national permettra au secteur des APAE de convaincre le gouvernement d'offrir des expériences sécuritaires et durables au peuple canadien.
- Avoir accès à l'éducation en plein air et aux activités de plein air est actuellement un privilège auquel de nombreux Canadiens doivent renoncer. Un cadre de référence national permettra au Canada de promouvoir davantage la diversité, l'équité et l'inclusion dans le grand domaine du plein air.
- La Réconciliation avec les peuples autochtones du Canada exige du Canada qu'il redéfinisse fondamentalement sa relation avec la terre. Un cadre de référence national, à condition qu'il soit imprégné des perspectives autochtones, pourrait être un puissant instrument de changements positifs dans le cadre de ces efforts de réconciliation.
- Établir un cadre de référence national nous aidera à mener des actions positives comme la réforme de l'éducation, à gérer les préoccupations croissantes au sujet de l'économie, des soins de santé et des coûts sociaux de la sédentarité; stimuler davantage la population canadienne à profiter de la nature sans l'endommager.
- Selon de très nombreux programmes et organismes spécialisés en APAE, développer un esprit de collaboration, à travers la conception collective d'un cadre de référence national, serait une occasion unique de renforcer la durabilité et la pertinence de nos activités.
- Une méthode collaborative venant de la base et visant à élaborer un cadre de référence national renforcera la communauté des APAE tout entière, y compris la qualité des programmes de formation, le perfectionnement professionnel des leaders plein air, et la reconnaissance des qualifications d'une province à l'autre.

STRATÉGIE D'ÉLABORATION DU CADRE NATIONAL

PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR OPTIMISER UN (ÉVENTUEL) CADRE DE RÉFÉRENCE NATIONAL

1. Un cadre de référence national devrait :

- Être conçu de façon à servir l'intérêt public.
- Être convivial et aider le secteur des APAE à s'adapter tout en souplesse au temps et aux situations qui évoluent.
- Se définir sans référence à un organisme ou un programme de formation ou de qualification spécifique.
- Refléter nos meilleures connaissances actuelles au sujet de la formation de la certification, du mentorat et de la supervision des leaders plein air.
- Être assez souple pour répondre aux besoins de tout le milieu des APAE.
- S'adapter aux divers contextes et leurs niveaux de risque, à la diversité géographique, climatique, culturelle et politique du Canada et de ses nombreuses communautés.
- S'adapter aux différentes APAE et à tous les types de public.
- S'imprégner des perspectives autochtones.

2. Le travail initial pourrait se concentrer sur les aspects orientés vers les APAE, c'est-à-dire :

- Activités physiques auto-propulsées, non compétitives.
- Programmation pouvant être fondée sur différentes visées : pédagogiques, thérapeutiques ou récréatives.
- Inclusion des principales disciplines de plein air pratiquées sur la terre et sur l'eau, dont : la marche, la randonnée, les grandes randonnées, l'escalade, le trekking, l'alpinisme, le ski de montagne, le ski alpin, le ski de fond et la planche à neige, les activités qui incluent l'utilisation des pagaies (canot, kayak, planche à pagaie, etc.) et le vélo de route et de montagne.
- Inclusion du leadership des gens confrontés à des défis d'adaptation dans les activités ci-dessus.
- D'autres activités pourraient être mentionnés quand les besoins se font sentir, quand le terrain de pratique est difficile d'accès et que les limites ou handicaps des participants l'impose (par exemple : l'utilisation de véhicules motorisés).

ORDRES DU JOUR

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE DU 24 SEPTEMBRE 2019

1. Accueil et présentation de la structure organisationnelle du groupe de travail
2. Présentation des participants
3. Tour de table sur les motivations et les attentes des participants au groupe de travail
4. Points de discussion :
 - a) Quels pourraient être nos objectifs à long terme (l'idée qui sous-tend l'initiative)?
 - b) Quel but efficace et réaliste notre groupe de travail pourrait-il viser pour ce premier sommet?
5. Liste des attributions comme introduction
6. Prochaine rencontre
7. Varia
8. Levée de la rencontre

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE DU 5 NOVEMBRE 2019

1. Accueil et présentation des participants
2. Approbation du procès-verbal du 24 septembre
3. Résultat espéré du processus et écueils à éviter
4. Présentation de Bruce Hendricks sur les activités de plein air encadrées en Australie
5. Prochaine rencontre
6. Tâches individuelles et varia
7. Levée de la rencontre

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE DU 21 FÉVRIER 2020

1. Accueil et présentation des participants
2. Approbation du procès-verbal du 5 novembre
3. Points de discussion
 - a) Quel objectif voudrions-nous que l'atelier du Sommet réalise à propos de notre thème?
 - b) Quel type d'atelier imaginons-nous?
 - c) Quel type de déclaration ou de résultat attendons-nous de cet atelier? (Quelque chose qui restera, comme un plan de route ou un énoncé)
 - d) Qui veut travailler sur la préparation d'un plan d'atelier (par écrit) avant notre prochaine rencontre aux fins de discussion, modification et approbation?
4. Prochaines étapes de notre groupe de travail en direction du Sommet
5. Tâches individuelles et autres points
6. Levée de la rencontre

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE DU 29 MARS 2021

1. Accueil et tour de table des participants
2. Récapitulation du travail effectué à ce jour et approbation du procès-verbal du 21 février 2020
3. Discussion et approbation des choix faits précédemment au sujet de l'atelier du Sommet
 - a) Est-ce toujours ce à quoi nous aspirons ou est-ce toujours pertinent de le faire?
4. Nouvelles et mises à jour importantes
5. Présentation d'un cadre pour l'atelier
 - a) Discussion, modification et approbation
6. Prochaines étapes de notre groupe de travail vers la ligne d'arrivée
7. Qui veut travailler sur :
 - a) Le document de synthèse (version papier, présentation, ou film)
 - b) Quel rôle?
 - c) Discussion sur l'animation ou l'implication concernant les activités en ligne
 - d) Discussion sur l'animation, l'implication et la présentation concernant l'atelier du Sommet
8. Autres points
9. Levée de la rencontre

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE DU 14 MAI 2021

1. Accueil
2. Récapitulation des décisions prises à la dernière rencontre et approbation du procès-verbal du 29 mars 2021
3. Examen et approbation de l'enquête et discussion sur la façon de la réaliser
4. Examen, discussion et approbation de la « liste des attributions »
5. Prochaine étape vers la ligne d'arrivée et réflexion sur qui fait quoi
 - a) Document de synthèse (version papier, présentation enregistrée ou film)
 - b) Réflexion sur l'animation et le résumé des activités en ligne
 - c) Discussion sur l'animation, l'implication et la présentation concernant l'atelier du Sommet
6. Varia
7. Levée de la rencontre

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE DU 11 JUIN 2021

1. Accueil
2. Récapitulation de la rencontre du 14 mai 2021
3. Enquête – qui veut travailler sur cette logistique et se charger du travail qui va suivre?
4. Présentation et approbation de la « liste des attributions » (version finale)
5. Présentation du cadre national du Québec (travail effectué jusqu'à maintenant)
6. Prochaine étape vers la ligne d'arrivée et réflexion sur qui fait quoi
 - a) Document de synthèse (version papier et film) : comment allons-nous procéder?
 - b) Réflexion sur l'animation et le résumé des activités en ligne
 - c) Discussion sur l'animation, l'implication et la présentation concernant l'atelier du Sommet
7. Varia
8. Levée de la rencontre